

SAS au capital de 10.000 euros
SIRET 79173946900025 & 33
RCS Bordeaux
Code APE 7111Z
TVA intracommunautaire FR80 791739469
Ordre des architectes n° S15968 & 077066
Mutuel des architectes français 260923

19, avenue Victor Hugo
33700 Mérignac - France

www.luwaearch.com
contact@luwaearch.com

LUDOVIC DEWAELE
architecte dplg dirigeant MRics
06 18 65 13 48

Qualiconsult
Yacine Selmane
6, avenue Tabarly
17180 Périgny

Mérignac le mercredi 4 mars 2026.

Copie à

Objet

PJ

Par courriel à yacin.selmane@qualiconsult.fr
pierre.angioni@intradef.gouv.fr, g.samat@betem.fr, amelie1.leveque@intradef.gouv.fr, didier1.marre@intradef.gouv.fr, geoffrey.bossuat@intradef.gouv.fr
Réponses à RICT en date du 26 février 2026 pour le projet de rénovation des vestiaires et sanitaires du gymnase et de la piscine « BA 721 CRC Saint Agnant »
Notice accessibilité

Monsieur,

Ce courrier répond aux avis suspendus formalisés dans le RICT du 26 février 2026 concernant le projet en objet.

1. Avis suspendu

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS ERP		
Espace demi tour / Vestiaire douche PMR page 14	Vestiaire douche PMR: L'espace de manœuvre avec demi-tour ne peut pas chevaucher un receveur avec ressaut, même si le ressaut est inférieur à 2 cm	8 PRO remis Plans Archi ind b @BTM date 4 février 2026

Réponse de l'architecte : les douches sont à l'italienne, sans receveur, sans ressaut.

2. Avis suspendu

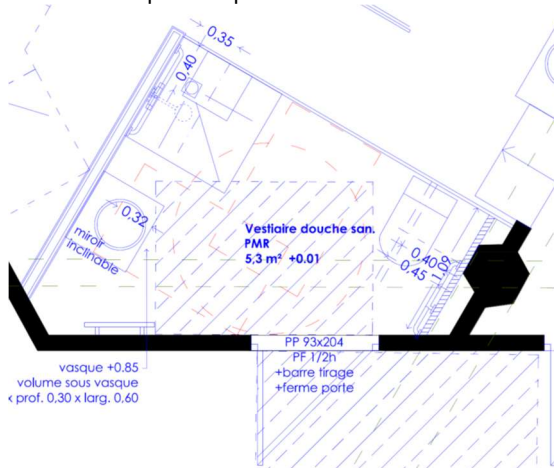
	Nous confirme que la commande de robinetterie sera situé à 40 cm de l'angle du mur rentrant	8 PRO remis Plans Archi ind b @BTM date 4 février 2026
--	---	--

Réponse de l'architecte : la commande de robinetterie est situé à plus de 40 cm de l'angle du mur rentrant comme la cote le montre sur le plan.

3. Avis suspendu

Espace d'usage / Vestiaire douche PMR page 14	Faire figurer l'espace d'usage au droit du grand coté de la cuvette. Pour mémoire : Il correspond à un espace rectangulaire de 0,80 m x 1,30 m.	8 PRO remis Plans Archi ind b @BTM date 4 février 2026
---	--	--

Réponse de l'architecte : l'espace d'usage est représenté sur le plan dont un extrait est recopié ci-après.



4. Avis suspendu

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS ERP

Equipement permettant de refermer la porte derrière soit	un équipement permettant de refermer la porte derrière soit une fois entré dans les sanitaire PMR sera à décrire sur plan	8 PRO remis Plans Archi ind b @BTM date 4 février 2026
--	---	--

Réponse de l'architecte : les barres de tirage de porte sont décrites sur les plans comme ci-dessus et au CCTP.

5. Avis suspendu

Notice d'accessibilité PMR	La notice d'accessibilité PMR est à nous communiquer pour avis	DCE
----------------------------	--	-----

Réponse de l'architecte : veuillez prendre connaissance ci-joint de la notice accessibilité du projet.

6. Avis suspendu

Patères	Nous confirmer qu'il sera prévue des patères accessibles en position assis.	8 PRO remis Plans Archi ind b @BTM date 4 février 2026
---------	---	--

Réponse de l'architecte : l'implantation des patères est prévue à différentes hauteurs adaptées aux accessibilités.

7. Avis suspendu

Urinoirs	nous rappelons qu'un des urinoirs devra être à une hauteur différente des autres	8 PRO remis Plans Archi ind b @BTM date 4 février 2026
----------	--	--

Réponse de l'architecte : comme indiqué sur les plans, au moins un urinoir est implanté à une hauteur de 45 cm.

8. Avis suspendu

Vestiaire/douche PMR mixte.	Rappel de l'art.18 de l'arrêté du 08/12/2014 visant l'accessibilité des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant: "Lorsqu'il existe des cabines ou espaces séparés pour chaque sexe, au moins une cabine ou espace adapté et séparé pour chaque sexe est installé." Les prestations proposées sont genrées. Il ne peut donc pas y avoir de vestiaire/douche PMR mixte. Cette disposition est acceptée uniquement pour les sanitaires par l'art. 12 du même arrêté. Si toutefois cette configuration est conservée, une demande de dérogation auprès des services instructeurs est à prévoir.	8 PRO remis Plans Archi ind b @BTM date 4 février 2026
-----------------------------	---	--

Réponse de l'architecte : la demande de dérogation a été confirmée par le maître d'ouvrage le 11 décembre 2025.

Vous souhaitant bonne réception des présentes, avec mes salutations respectueuses.

Luwae architectes
SAS au capital de 10k euros
Siret 791 739 469 00025
Mutuelle des architectes français 240922
Ordre des architectes 515248
19 Avenue Victor Hugo 33700 Mérignac France



LUDOVIC DEWAELE architecte dplg, MRics, dirigeant